

FENETRE DE TOIT création ou remplacement sans aménagement de combles

Déposer une déclaration préalable en 4 exemplaires

***Attention : il existe 2 formulaires :

- déclaration préalable (travaux sur maison individuelle) 13703*
- déclaration préalable (travaux sur autre construction) 13404*

- Formulaire rempli, daté et signé
Cerfa téléchargeable sur www.service-public.fr
- Plan de situation du terrain
- Plan cadastral (www.cadastre.gouv.fr)

- Photos en couleur de la toiture existante (1 vue de près et 1 vue de loin)

- Plan de toiture coté (dimensions) de l'existant

- Plan de toiture coté faisant apparaître l'implantation des fenêtres de toit projetées (Préciser si encastré ou pas et le type d'occultation)
- Descriptif précis des fenêtres de toit (dimensions – matériaux – couleurs)

- Attestation du respect du référentiel thermique

Attestation téléchargeable sur le site Grand Chambéry (fiche pédagogique n°3)
<https://www.grandchambery.fr/2823-fiches-pedagogiques-du-plui-hd-et-attestation.htm>

***Si secteur sauvegardé :

Fenêtre de toit encastrée obligatoire
Grandeur maxi 78 x 98 cm

Fournir un plan en coupe de la toiture faisant apparaître l'implantation de la fenêtre de toit.

***rue de Boigne : les fenêtres de toit sont proscrites

Réglementation

Veillez-vous référer au règlement du Plan local d'urbanisme en vigueur.

Délai d'instruction

1 mois

2 mois si périmètre d'un site patrimonial remarquable ou abords d'un monument historique

Liste donnée à titre d'information